

## Compte-rendu de l'Assemblée plénière du Parlement étudiant de l'Université de Toulouse Organisée à l'Université de Toulouse, salle du conseil

Lundi 09 octobre 2023

### Présents<sup>1</sup>

- 20 membres titulaires élus avec voix délibérative présents (dont 1 en visioconférence)
- 7 suppléants présents (1 suppléant en visioconférence) dont 4 sans voix délibérative
- 7 procurations recevables
- 2 membres invités permanents présents physiquement
- 4 autres membres invités présents physiquement
- 26 membres votants<sup>2</sup>

### Ordre du jour :

- Actualité institutionnelle
- Vote des CR des séances du 21 avril et du 8 juin
- Vote des mentions du RI du PE (cf. plénière du 08/06/2023)
- SAVE : point sur les commissions
- Feuille de route du Parlement étudiant (PE)
  - Trajectoires
  - Dispositif de financement des projets soutenus par le PE
- Présentation des résultats de l'enquête « Comment allez-vous ? »
- Questions diverses
  - Comité d'évaluation Accueil – Welcome Desk
  - Encadrement des procurations

### Actualité institutionnelle

**Michael Toplis (Président de l'Université de Toulouse (UT))** - La structure de l'Université de Toulouse est une COMUE expérimentale. Dans ce cadre, entre autre, le Parlement étudiant a été créé. La COMUE expérimentale a une durée de vie limitée. Nous devons déjà préparer la sortie de la période d'expérimentation vers un autre type de structure inscrit pleinement dans le code de l'éducation. C'est un travail qui s'opère dans l'instance exécutive du CA et au sein du Directoire (qui réunit les présidents des membres fondateurs de l'UT). Sur ce sujet, nous travaillons sur 2 trajectoires :

- Une trajectoire institutionnelle plus juridique (le contenant) : quelle est la forme extérieure que nous souhaitons donner à notre action ? C'est un travail qui doit être mené avec les différents présidents d'établissement.
- Les critères d'intégration des différents acteurs du site (le contenu) : comment travailler ensemble ? Qu'est-ce que nous avons à construire ensemble ? Les différentes vice-présidences de l'Université de Toulouse travaillent sur ce volet dans une dynamique collective avec

<sup>1</sup> Annexe – Liste d'émargement

<sup>2</sup> A noter que les votes ont été réalisés en fin de séance.

l'ensemble des acteurs du site pour faire émerger des feuilles de route sur différents sujets (formation, recherche, internationale, etc.). L'objectif est de définir ce que la communauté, sur le périmètre de l'UT, peut proposer comme actions, comme feuille de route stratégique. Et le PE a une place importante dans ces réflexions tout comme les autres vice-présidences. L'idée est de faire émerger des stratégies partagées, coordonnées entre les acteurs du site autour de sujets de première importance pour les usagers. C'est en cela que le PE est une instance particulièrement importante puisqu'elle réunit des collègues d'usagers et peut permettre de faire émerger ces stratégies.

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** - Il est important que nous puissions tous nous resituer dans cette actualité institutionnelle. Nous provenons tous d'établissements différents avec un niveau d'accès à l'information qui est différent, donc il est important de rappeler quelle est notre place dans ce système.

### SAVE : point sur les commissions

**Anna Vermunt (Chargée d'accompagnement du SAVE et du PE, Université de Toulouse)** - Un [formulaire](#) a été envoyé début juillet pour vous inscrire sur les différentes commissions thématiques du SAVE<sup>3</sup>. Pour l'instant, 17 élus se sont engagés à participer aux travaux des commissions. 11 élus se sont engagés à participer aux travaux d'au moins 3 commissions thématiques.

Les thématiques « santé », « social & précarité », « harcèlement, VSS », « éco-responsabilité » sont les thématiques sur lesquelles les membres du PE se sont le plus engagés.

Les thématiques « accueil », « logement », « restauration », « jobs étudiant » sont les thématiques sur lesquelles les membres du PE se sont le moins engagés.

#### Nombre d'élus engagés sur les thématiques du SAVE

|                       |                      |                            |
|-----------------------|----------------------|----------------------------|
| Accueil : 2           | Restauration : 2     | Transport et Mobilités : 3 |
| Handicap : 4          | Social Précarité : 8 | Culture : 5                |
| Logement : 2          | Jobs étudiant : 2    | Sport : 4                  |
| Santé : 7             | Harcèlement VSS : 7  | Engagement : 5             |
| Ecoresponsabilité : 6 |                      |                            |

Les inscriptions sont toujours ouvertes. Nous vous ré-enverrons le lien. Vous avez jusqu'au 3 novembre pour vous inscrire. Au sein du SAVE, nous aurons une réunion des référents le 7 novembre. A la suite de cette réunion, nous mettrons en contact les personnes inscrites avec les binômes de référents des thématiques pour qu'elles soient intégrées dans les différents travaux.

A noter que sur le même formulaire vous pouvez vous inscrire sur les commissions transversales du PE (point évoqué ensuite dans la partie « Feuille de route du Parlement Etudiant »).

<sup>3</sup> 13 thématiques : accueil et intégration ; handicap ; logement ; santé ; restauration ; social et précarité ; jobs ; harcèlement, discrimination et bizutage ; transports et mobilité ; activités culturelles ; activités sportives ; engagement ; éco-responsabilité

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** – J’insiste sur le fait que c’est important que vous vous positionnez sur ces commissions puisque c’est dans les commissions du SAVE que vous serez en contact avec les différents opérateurs de l’ESR (Enseignement Supérieur et de la Recherche) travaillant sur ces thématiques.

**Gabriel Lasgues (ENIT)** – Est-ce qu’il est possible de se faire remplacer par nos suppléants dans ces commissions (alterner en fonction de nos études/emplois du temps) ?

**Laetitia Galindo-Marlese (Responsable Service Vie Etudiante, Université de Toulouse)** - Aucun problème à ce que vous alterniez, à ce que vous vous relayez entre vous. L’idée c’est qu’il y ait une représentation étudiante au sein du SAVE. Après s’il y a un suivi c’est toujours plus intéressant pour la construction des travaux.

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** – C’est donc important que vous vous mettiez en relation avec vos suppléants pour leur préciser qu’ils peuvent s’engager eux aussi sur ces commissions ou pour voir si vous pouvez vous partager le travail.

**Michael Toplis (Président de l’Université de Toulouse (UT))** : Est-ce que les suppléants sont comptés dans les chiffres présentés ?

**Laetitia Galindo-Marlese (Responsable Service Vie Etudiante, Université de Toulouse)** - : En réalité, cette proposition est une opportunité de faire participer des étudiants au SAVE, mais il n’y a pas de cadrage réglementaire : peu importe que vous soyez suppléant, élu ou simple étudiant pour participer au SAVE. C’est une opportunité pour vous et pour nous, il n’y a aucune obligation de statut, il faut simplement être étudiant.

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** – Le simple objectif c’est la participation la plus large et effective des étudiants qui ont un mandat (titulaire ou suppléant). Un suppléant peut travailler sur une autre thématique que le titulaire ou le titulaire et son suppléant peuvent mutualiser leur travail sur la même commission.

---

## Feuille de route du Parlement étudiant (PE) - Trajectoires

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** – Le bureau du PE (Juliette Caron -VPE adjointe, Iliès Djaouti -VPE adjoint, Axel Loscertales - VPE) s’est réuni pour réaliser un document de cadrage réglementaire. L’objectif de ce document est d’identifier :

- le cadre dans lequel nous agissons,
- les thématiques prioritaires de ce mandat

C’est en ce sens que j’ai rencontré chaque groupe au tout début du mandat pour identifier les thématiques prioritaires, thématiques sur lesquelles vous vouliez que l’on concentre notre action pour ce mandat. Nous en avons tenu compte dans la réalisation de ce document, document qui, bien sûr, a une dimension dépassable dans sa finalité mais qui reste la boussole censée nous orienter durant ce mandat.

Nous avons d’abord évoqué la question des missions du PE.

- La réflexion globale sur les enjeux de formation et de vie universitaire en lien avec la vice-présidence formation (Claude Maranges).
- Le développement des initiatives/actions/projets en direction et en faveur des étudiant.e.s de tous les établissements, leur relai auprès de la communauté universitaire et l'évaluation de leur impact.

Il est important de rappeler ici que nous essayons d'agir pour une globalité estudiantine à l'échelle toulousaine mais aussi académique. Il ne s'agit pas de venir représenter son établissement et son point de vue. L'idée est de mutualiser ce qui se fait de bien dans chacun des établissements pour identifier un modèle transposable de manière plus générale et de penser des choses dans un cadre qui est celui de toute la communauté académique et universitaire de l'Université de Toulouse.

- L'entretien du dialogue avec la gouvernance de l'UT ainsi qu'avec les partenaires publics et institutionnels de l'enseignement supérieur (Crous, collectivités territoriales, etc.). Le Parlement s'applique à la mise en relation de ceux-ci avec l'entière communauté estudiantine.

Il y a une adresse particulière à avoir auprès d'eux dans l'objectif de rapprochement entre les différents opérateurs et la communauté universitaire, et plus particulièrement, dans notre cas, la communauté étudiante.

Nous avons ensuite identifié 4 axes transversaux pour établir des commissions que nous piloterons au sein du PE et sur lesquelles nous aurons la souveraineté sur l'ordre du jour. Ces commissions pourront être l'endroit où nous pourrions mûrir des réflexions qui viendront nourrir les auto-saisines, dont on peut s'arroger en tant que PE, sur des thématiques que nous souhaiterions porter à la connaissance du Directoire. Le Directoire est l'instance « suprême » pour décider des chantiers que peut mener l'UT.

### **1. Commission « relation associations »**

Juliette Caron (UT3) pilotera cette commission.

L'objectif sera de travailler à l'harmonisation sur la prise en compte de la place de l'engagement étudiant au sein des cursus de formation. Nous avons aussi mis en avant ici la question de la reconnaissance du statut de la représentation étudiante à travers un dialogue avec les acteurs de la vie associative étudiante. Il y a beaucoup d'inégalité dans cette représentation étudiante, il y a donc un travail de mutualisation des bonnes pratiques à mener à ce niveau-là avec tous les acteurs de l'écosystème associatif étudiant. L'objectif est aussi de raccrocher à notre sphère d'influence des acteurs associatifs, des partenaires institutionnels que nous n'aurions pas identifiés au premier abord.

### **2. Commission « transitions écologiques et sociales »**

J'ai constaté dans les échanges avec les groupes une très forte inclinaison des élus en direction des problématiques écologiques et sociétales.

Inès Bafaluy Mota (INSA) pilotera cette commission.

**Inès Bafaluy Mota (INSA)** – Le principal but sera de sensibiliser les étudiants à travers des actions thématiques notamment avec la commission éco-responsabilité du SAVE. Notre objectif sera aussi de participer à l'adaptation des formations qui existent déjà à l'UT pour que les étudiants soient sensibilisés au changement climatique et qu'ils disposent des connaissances nécessaires. Nous

participerons aussi au projet [SEEDS](#) – projet inter-établissements – à travers l’organisation de la journée banalisée dans le cadre de la Semaine Etudiante de l’Ecologie et de la Solidarité. Toutes les idées sont les bienvenues, on a une grande marge d’amélioration sur ces thématiques, et je vous encourage à nous rejoindre dans cette commission.

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** – L’objectif complémentaire de cette commission, à la différence de la commission éco-responsabilité du SAVE portée uniquement sur les enjeux de vie étudiante, est aussi d’inclure les questions de formation. Il va y avoir un projet ambitieux au niveau du site toulousain d’une journée banalisée TES interuniversitaire, où dans chaque établissement un programme alternatif aux cours habituels sera proposé pour sensibiliser à ces questions. Rendez-vous au printemps pour cette initiative !

**Claude Maranges (Vice-Président Formation)** – Il y a effectivement la journée du 28 mars prochain durant laquelle les établissements qui le souhaitent organiseront une journée banalisée autour de la formation à la transition écologique et sociale. Mais nous avons prévu aussi, à la rentrée prochaine, le 3 octobre 2024, que l’ensemble des étudiants et personnels du site de l’UT soient libérés ce jour-là pour une formation aux enjeux de transition écologique et sociale. Nous avons donc à travailler là-dessus. Nous comptons sur le PE pour réfléchir à comment nous allons mettre en œuvre des activités pour 140 000 étudiants et 10 000 personnels ! Nous avons besoin de vous aussi pour savoir ce que vous attendez de cette journée afin de s’assurer que ce que l’on va construire avec vous corresponde aussi à vos attentes. Nous avons donc besoin de vos réflexions, de votre participation à toutes ces commissions pour travailler ensemble.

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** - Nathalie Séjalon Delmas (Vice-Présidente Transition écologique et sociale – Université de Toulouse) est dans la boucle sur cette initiative. De la même sorte, les autres VPs seront dans la boucle sur les thématiques qui les concernent.

**Michael Toplis (Président de l’Université de Toulouse (UT))** - Le CNRS vient de recruter une personne sur le site de Toulouse, qui conduira une formation de formateurs aux enjeux TES, Charlotte Robart-Caceres (dont le bureau est localisé sur le site de Rangueil à l’Observatoire Midi Pyrénées). C’est quelqu’un qui peut être intéressant de mettre aussi dans la boucle.

### 3. Commission « moyens et suivi du mandat »

Iliès Djaouti (UTC) pilotera cette commission.

Cette commission sera chargée du volet plutôt financier et opérationnel de notre mandat, et notamment de la question de la gestion de l’appel à projets PE sur lequel nous allons être appelés à nous positionner (et à terme de l’appel à projets VUE).

### 4. Commission « territoires »

Cette commission sera chargée de la question des Villes Universitaires d’Equilibre (VUE).

Gabriel Martinaud (UT2J), étudiant à Foix, pilotera cette commission.

Nous attendons ici la participation bien sûr des étudiants dans les VUE en collaboration avec la Vice-Présidence Politique Territoriale de l’UT (Maud Le Hung) et évidemment tous les étudiants qui ont une expertise sur les VUE. L’objectif est de se focaliser sur tous les aspects vie étudiante et formation dans les VUE. Cette commission travaillera donc sur des questions très transversales.

J'aimerais avoir vos remarques, vos réflexions sur ce plan que nous vous proposons de suivre pour l'année à suivre.

[Pas de remarques de l'assemblée.]

---

## Feuille de route du Parlement étudiant (PE) - dispositif de financement des projets soutenus par le PE

**Jérôme-Henri Baudet (Gestionnaire Parlement Étudiant, Saisons étudiantes et Appel à Projets Vie Étudiante et de Campus dans les VUE, Université de Toulouse)** – Dans les statuts de l'Université de Toulouse (décret du 8 décembre 2022), les instances de gouvernance de l'UT sont décrites. Le PE est décrit en terme de composition et d'attributions. Il y a 6 attributions pour le PE, et la troisième dit ceci :

*3° Etudie et approuve par un avis conforme le financement des projets communs déposés par les étudiants ou les associations étudiantes. Le Parlement Étudiant fait une proposition d'allocation d'une partie du budget de l'UT destiné à la vie étudiante voté par chaque établissement fondateur dans le cadre de la répartition des ressources de la contribution de vie étudiante et de campus. Les modalités de cette allocation sont décrites dans le règlement intérieur ;*

### **R.23 PE Ter – Modalités de mobilisation d'une partie du budget de l'Université de Toulouse destiné à la vie étudiante**

#### **Nature des projets – extrait**

Les projets inter-établissements proposés pour un financement devront **servir à l'amélioration de la vie des étudiants et contribuer à leur réussite universitaire.**

Ils devront obligatoirement avoir une **portée inter-établissements.**

Pour la partie RI du PE, il faut nécessairement une traduction en terme de besoins qui prend la forme d'un cahier des charges. Le cahier des charges du dispositif de financement a plusieurs objectifs :

- Développer et encourager la vie étudiante à Toulouse ;
- Soutenir l'émergence de projets inter-établissements d'amélioration de la vie étudiante portés par des associations étudiantes et des étudiants ;
- Soutenir les associations étudiantes et les étudiants qui portent des projets inter-établissements.

Financement et dépenses du dispositif :

- Les établissements fondateurs et les établissements membres de l'UT ayant accepté de mobiliser des fonds dédiés à la vie étudiante.
- L'Université de Toulouse assure la gestion administrative et financière du dispositif.
- Dépenses (que feront les porteurs de projets) : pas de restriction sur la nature des dépenses (dépenses de personnel, de fonctionnement ou d'investissement).

Critères d'éligibilité des projets, ici on reprend les éléments évoqués dans les statuts :

- Seuls les étudiants ou les associations étudiantes domiciliées à Toulouse sont éligibles.
- Le projet doit bénéficier aux étudiants inscrits dans au moins deux établissements.
- La cohérence des projets avec la feuille de route du Parlement Etudiant est obligatoire.

\*\*\*

**Gabriel Lasgues (ENIT)** – Quand vous dites « tous les étudiants à Toulouse », on parle bien de l'Université de Toulouse en général ou le dispositif se restreint uniquement aux étudiants de la métropole ?

**Laetitia Galindo-Marlese (Responsable Service Vie Etudiante, Université de Toulouse)** – Parallèlement à ce dispositif qui sera expérimenté sur l'année à venir, nous avons également un autre appel à projets (co-porté avec le CROUS via un financement de la Région) qui est dédié aux projets dans les VUE. A terme, cet appel à projet sera rapatrié au sein du PE pour une gestion commune mais pour l'instant, comme nous sommes en phase d'expérimentation, le dispositif de financement du PE ne concernera que les étudiants et associations étudiantes de la métropole. On verra ce qu'il se passe par exemple s'il y a des étudiants/associations qui présentent des projets pour Albi ou Tarbes, qui pour l'instant sont les deux établissements qui financent le PE. Dans ce cas précis, ce sera à vous en commission d'étudier l'intérêt de ces projets-là.

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** – Il y a une sanctuarisation de l'appel à projets VUE justement pour éviter une ponction trop importante de la métropole aux dépens des VUE (qui auront donc leur propre appel à projets).

\*\*\*

**Inès Bafaluy Mota (INSA)** - Est-ce qu'il y a des écoles qui font partie de l'UT qui ne financent pas l'appel à projet ? Et si c'est le cas, est-ce que les associations/étudiants de ces écoles ne peuvent pas présenter de projets ?

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** – Il y a un certain nombre d'établissements sur les 22 établissements de l'UT qui ne le financent pas. C'est aussi un objectif de se rapprocher des communautés étudiantes de ces établissements pour leur proposer de participer avec nous à l'initiative. Un élargissement est toujours possible.

**Laetitia Galindo-Marlese (Responsable Service Vie Etudiante, Université de Toulouse)** - Pour les projets qui ne seraient pas couverts par le périmètre du PE en l'état aujourd'hui (parce qu'il sera sûrement amené à évoluer), on a un autre dispositif qui est l'appel à projets du Crous.

**Florian Prussak (Directeur de la Vie étudiante et de Campus, Crous Occitanie)** – Le Crous a deux dispositifs de soutien aux initiatives étudiantes sur la métropole et en dehors (dispositifs éligibles aux étudiants, établissements, associations, collectivités, etc.) : un appel à projets sur la CVEC et un dispositif culture action (qui nous permet de soutenir des individus et pas seulement des structures collectives).

\*\*\*

**Enzo Garcia (UT2J)** – Concernant les critères d'éligibilité, on demande à ce que plusieurs établissements soient touchés, est-ce que l'on se limite à la présence d'un événement sur deux établissements au moins ou est-ce que c'est plus large ? Comment juge-t-on ce critère ?

**Laetitia Galindo-Marlese (Responsable Service Vie Etudiante, Université de Toulouse)** - Ce n'est pas obligatoire que cet événement se déroule sur les deux établissements, mais les retombées doivent être au bénéfice des deux établissements.

**Enzo Garcia (UT2J)** – Est-ce que ces événements doivent obligatoirement avoir lieu sur les campus ou peuvent-ils être organisés en dehors ?

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** – Ce n'est pas obligatoire non plus : l'événement peut être organisé hors campus. Le tout est que l'initiative soit ouverte à la pluralité de la communauté universitaire.

\*\*\*

**Thomas Da Cruz (UT2J)** – Pour les associations qui souhaitent déposer un projet, comment cela se passe ? Faut-il passer par une plateforme ou simplement envoyer un mail ?

**Jérôme-Henri Baudet (Gestionnaire Parlement Étudiant, Saisons étudiantes et Appel à Projets Vie Étudiante et de Campus dans les VUE, Université de Toulouse)** – On communiquera sur le dispositif sur notre site web et pour le dépôt de projet pour l'instant rien n'a été décidé, cela se fera en effet soit via le site soit par email. On est en train d'y travailler.

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** – Et c'est aussi à nous d'être ambassadeurs de la démarche, d'aller à la rencontre des acteurs associatifs pour leur parler du dispositif, notamment via notre commission « relation associations ».

**Claude Maranges (Vice-Président Formation)** – C'est d'autant plus important parce que cet appel à projets est un appel à projets inter-établissements du site et à terme il est question que tous les projets interuniversitaires ne soient plus financés dans les établissements mais soient financés uniquement ici à l'UT.

\*\*\*

**Jérôme-Henri Baudet (Gestionnaire Parlement Étudiant, Saisons étudiantes et Appel à Projets Vie Étudiante et de Campus dans les VUEs, Université de Toulouse)** - Dans le RI du PE, le 8 juin dernier, nous avons voté la partie nature des projets de ce dispositif, mais également la coloration CVEC des fonds mobilisés. Nous allons attribuer à ces fonds le cadre réglementaire de la CVEC qui se décompose en plusieurs champs d'application : accueil et accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants, ainsi que la prévention et l'éducation à la santé. Le champs d'application sera dans le cadre de ce dispositif élargi aux projets de transitions écologiques et sociales et relatifs aux questions de handicap. Comme nous restons dans le cadre réglementaire de la CVEC :

- le dispositif ne financera pas de prestations sanitaires/sociales individuelles ni de politiques médico-sociales ;
- seront exclus les projets présentant un caractère prosélyte, dans les domaines politiques et/ou religieux ;
- seront exclus les projets portant un caractère d'incitation à la haine contre tout groupe social ou minorités.

Pour les critères d'appréciation des projets, nous allons considérer comme « atouts » :

- L'articulation des projets avec le plan d'action du Schéma d'Amélioration de la vie étudiante (SAVE)
- La participation d'autres acteurs du territoire (associations, structures culturelles, collectivités, etc.).

Concernant les modalités de sélection des projets, l'éligibilité sera étudiée par le Service Vie Etudiante (SVE) de l'UT au regard du cahier des charges. Le SVE vérifiera que les projets respectent les critères du cahier des charges, il vérifiera par exemple que les porteurs de projets soient bien des étudiants ou des associations étudiantes, que les projets soient bien des projets inter-établissements, etc. Dans un second temps les projets passeront en commission d'examen des projets (dont la composition sera détaillée dans le cahier des charges) qui sélectionnera les projets lauréats parmi ceux qui sont éligibles. Le président du PE présentera au Sénat la liste des projets retenus pour financement. Le PE approuvera par avis conforme (vote à la majorité absolue) la proposition. Le VPE présentera les projets retenus pour validation au Conseil d'Administration (CA) de l'UT (tout financement devant passer par une validation du CA).

**Gabriel Lasgues (ENIT)** – Il y a des projets qui sont financés actuellement et portés par des étudiants de Toulouse et des étudiants des VUE (par exemple pour des événements inter-campus). Ces projets-là pourront-ils malgré tout rentrer dans le cadre de ce dispositif ? Si on restreint aujourd'hui le financement à des projets uniquement portés par des étudiants ou associations étudiantes de Toulouse, on va se retrouver avec des projets qui ne rentreront dans aucune case.

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** – Si le projet existe déjà, cela m'étonnerait que celui-ci pâtisse de l'appel à projets du PE dans la mesure où celui-ci aurait supposément déjà été financé. Si le projet en question a la possibilité de participer aux deux appels à projets, à savoir l'appel à projets dans les VUE et l'appel à projets du PE, cela ne pose, en principe, aucun problème. À quel projet pensais-tu Gabriel ?

**Gabriel Lasgues (ENIT)** – Je pensais aux événements inter-campus au niveau de l'INP, ainsi qu'à des événements sportifs organisés par le STAPPS sur l'Université de Toulouse, indépendamment de leur localisation.

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** – Ici on est en dehors du cadre de notre appel à projets puisque les projets cités ne sont pas inter-établissements. Si l'INP seule est impliqué, le projet n'est pas éligible à l'appel à projets du PE.

**Claude Maranges (Vice-Président Formation)** – À ma connaissance, l'INP ne se trouve pas dans les VUE.

**Gabriel Lasgues (ENIT)** – De même, si l'ENIT postule à cet appel à projets, celui-ci ne rentre pas dans les critères.

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** – L'ENIT fait-il partie du projet avec l'INP ?

**Gabriel Lasgues (ENIT)** – Oui.

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** – Dans ce cas, il est éligible.

**Laetitia Galindo-Marlese (Responsable Service Vie Etudiante, Université de Toulouse)** – Il est éligible car, comme on le disait tout à l'heure, l'ENIT, comme l'INU Champollion, participe au financement du dispositif de financement du Parlement Étudiant.

**Claude Maranges (Vice-Président Formation)** – Sur un projet comme celui-là, l'INP et l'ENIT ont plutôt intérêt à candidater sur l'appel à projets dans les VUE puisqu'il y a 240 000€ sur l'appel à projets dans les VUE et 80 000€ sur l'appel à projets du PE.

\*\*\*

**Inès Bafaluy Mota (INSA)** - Y a-t-il un nombre maximum de projet lauréat ou tout dépendra du budget que demande chaque projet ?

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** – L’objectif est que nous tenions dans notre budget qui n’est pas forcément extensible. C’est à nous de définir si on fait une vague de sélection, plusieurs vagues et dans ce cas-là il faudra forcément rationner. On peut aussi réfléchir à en financer plusieurs à la fois mais pas forcément sur la totalité de la somme proposée parce qu’on peut aussi orienter vers d’autres financeurs. Nous subventionnons les projet inter-établissements, mais à l’intérieur de chaque établissement, il y a aussi des sources de financements. Nous venons dans une démarche de renforcement, de complémentarité avec l’existant sur l’interuniversitaire.

**Michael Toplis (Président de l’Université de Toulouse (UT))** – Ce point a été à l’ordre du jour du Directoire, cela a été discuté entre les différents Présidents. 1,5% de la CVEC totale seront versés vers le fonds géré par le PE pour des projets sur la métropole (pour l’instant). Le point de vigilance des membres du Directoire **était justement de ne pas instaurer dans la durée une différence de lieu de gestion de l’appel à projets VUE et de l’appel à projets du PE. Aujourd’hui le PE existe avec une nouvelle source de financement et nous souhaitons que, dans les plus brefs délais, l’appel à projets VUE et l’appel à projets PE soient gérés au même endroit. Deux philosophies s’affrontent ensuite concernant le financement :**

- Une proposition plus des VP formation dans laquelle chaque établissement cotise un prorata du nombre d’étudiants potentiellement concernés par les projets mis en place, et ce, **après** que la commission d’examen des projets ait sélectionné ses lauréats.
- Une proposition plus du Directoire dans laquelle chaque établissement cotise sur un plafond déterminé en amont, et ce, **avant** que la commission d’examen des projets ait sélectionné ses lauréats.

**Claude Maranges (Vice-Président Formation)** – il faut voir comment on garantit la sanctuarisation de l’appel à projets VUE dans le règlement intérieur. La peur de tout le monde est que si on met un budget global PE, Toulouse phagocyttera les VUE. C’est principalement pour cette raison qu’il y a 4 ans nous avons lancé l’appel à projets VUE, c’est parce que la CVEC des établissements restait à Toulouse et il n’y avait aucune retombée dans les VUE. Nous devons donc trouver un moyen pour centraliser les financements au sein du PE mais aussi pour sanctuariser une partie du budget à destination des VUE. Il faut donc que l’on travaille ensemble à préciser cela dans le règlement intérieur.

En bureau DFVE, nous avons également acté que des élus du PE des VUE cette année soient intégrés à la sélection des projets de l’appel à projets VUE.

**Laetitia Galindo-Marlese (Responsable Service Vie Etudiante, Université de Toulouse)** – La sélection réunira le bureau DFVE, le DRSU, le Crous, la Région, le VPE et donc les 8 élus du collège B du PE et ce sera le 4 ou le 6 février entre 8h et 11h.

**Gabriel Lasgues (ENIT)** – J’ai mon suppléant qui est toujours à l’ENI de Tarbes qui ne fait pas partie en soit du collège B du PE, mais le site de l’ENI est à Tarbes, est-ce qu’il pourrait quand même participer à la sélection ?

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** – On pourrait aussi inviter les membres de la commission territoire du PE (qui est ouverte à tous).

**Claude Maranges (Vice-Président Formation)** – Pour l’instant, ce que l’on a voté avec les VPs c’est que ce sont seulement les élus du collège B du PE qui participeront à la sélection. Aujourd’hui ce qui a été voté c’est ça mais on pourra en reparler en bureau des VP.

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** – Ils n’avaient peut-être pas à leur connaissance qu’il y avait des étudiants des VUE dans le collège C. Il faudrait peut-être revenir dans le bureau pour changer cela.

**Florian Prussak (Directeur de la Vie étudiante et de Campus, Crous Occitanie)** – Je faisais partie des gens qui militaient pour qu’il n’y ait pas une commission pléthorique mais pour que l’on ait le maximum d’étudiants possible, et pour que l’on puisse associer aussi nos élus étudiants. Le Crous apporte 1/3 du financement et un des enjeux c’est qu’il y ait une forme d’équilibre. Mais s’il y a trop de représentants, ça peut rendre les discussions compliquées.

**Michael Toplis (Président de l’Université de Toulouse (UT))** – Avec la création de l’Université technologique de Tarbes, il faudra peut-être en effet revoir les choses.

Il y a en effet un changement statutaire particulier de l’ENIT.

**Claude Maranges (Vice-Président Formation)** – Les élus du collège B sont les fondateurs de l’UT dont ne fait pas encore parti l’ENIT et le collège C c’est les membres de l’UT qui souhaitent financer le PE dont fait partie l’ENIT.

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** – C’est en effet là où se situe la nuance. L’ENIT n’est pas membre fondateur encore, mais ils sont cotisants. C’est là où on peut réfléchir à les inclure.

**Claude Maranges (Vice-Président Formation)** – On en reparlera en bureau des VP, on pourra corriger certaines choses.

\*\*\*

**Solène Laboute (AFEV)** – Nous sommes déjà membres d’un certain nombre de commission du SAVE, mais au sujet des commissions du PE, est-ce que je peux y participer en tant que membre désigné du collège D (notamment participer à la commission relation associations) ? Vous n’êtes pas obligé d’apporter une réponse aujourd’hui, mais en tant qu’AFEV on pourrait apporter une contribution dans la commission relation associations.

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** – On avait réfléchi dans un cadre un peu autonome étudiant mais je me tourne vers mes conseillers pour voir ce qu’ils en pensent. Je pense que ça peut être une bonne idée mais j’entends toute objection s’il y en a.

**Solène Laboute (AFEV)** – Je remettrai ma demande par écrit.

## Présentation des résultats de l'enquête « Comment allez-vous ? » - Fanny Lalleman (Responsable mission Observatoire, Université de Toulouse)

Voir présentation.

### Echanges suite à la présentation de l'enquête

**Cyprien Heusse (INSA)** – Sur la question de la mutuelle santé, quand on fait la somme de gens qui en ont et qui n'en ont pas on retrouve une somme qui est inférieure à 100%.

**Fanny Lalleman (Responsable mission Observatoire, Université de Toulouse)** - On a potentiellement des cas « autres » parce qu'on des cas d'étudiants qui ont souscrit à d'autres types de mutuelles.

\*\*\*

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** – J'ai noté un chiffre de 11% des répondants qui estiment que l'activité professionnelle est indispensable pour vivre, on parle de 11% de tous les sondés ou des personnes qui exercent une activité ?

**Fanny Lalleman (Responsable mission Observatoire, Université de Toulouse)** - 11% de tous les sondés.

\*\*\*

**Leo Seugnet (INP)** – J'avais une question sur les chiffres donnés pour la consommation d'alcool, tabac et substances stupéfiantes. Les chiffres illustrent-ils une consommation addictive ou occasionnelle ?

**Fanny Lalleman (Responsable mission Observatoire, Université de Toulouse)** - Les chiffres regroupent les consommations quotidiennes et occasionnelles. La consommation quotidienne c'est tous les jours ou 1 à 4 fois par semaine et la consommation occasionnelle c'est 1 à 4 fois par mois ou 1 à 4 fois par an. On a suivi les mêmes typologies que pour les observations santé nationale. On a additionné les deux pour avoir ces chiffres.

\*\*\*

**Claude Maranges (Vice-Président Formation)** – « 46% des étudiants exercent une activité rémunérée pendant l'année universitaire ». Cela inclut les apprentis ou non ?

**Fanny Lalleman (Responsable mission Observatoire, Université de Toulouse)** - Oui cela inclut les apprentis mais dans les 21% des répondant·es exercent une activité rémunérée sans lien avec leur cursus universitaire, les apprentis ne sont pas inclus (comme les doctorants ou les étudiants qui suivent des filières comme médecine où les étudiants travaillent en lien avec leurs études).

**Claude Maranges (Vice-Président Formation)** – On a voulu faire cette étude 3 ans après la précédente pour voir l'effet COVID, et on voit que la situation des étudiants s'est dégradée sur un certain nombre de domaines. Nous avons donc besoin de travailler sur comment accompagner les étudiants à revenir à une situation bien meilleure.

\*\*\*

**Gabriel Lasgues (ENIT)** – Sur le début des slides, vous ne différenciez pas les universités, les écoles d'ingénieur et autres écoles, ce serait intéressant de voir les différences pour adapter les réponses à apporter par exemple sur le manque de communication dans les universités, c'est intéressant de voir que dans les écoles il y a un meilleur fonctionnement et voir pourquoi, etc.

**Fanny Lalleman (Responsable mission Observatoire, Université de Toulouse)** - On n'a que 1% des personnes qui ont été confrontées à des faits de violence qui ont sollicité les services de leur établissement. On est sur des proportions qui sont inférieures à la sollicitation par exemple de la police. Mais on va sortir des analyses plus détaillées qui intégreront des comparaisons plus fines.

\*\*\*

**Emilie Lamotte (UT2J)** – Sur la partie fait de VSS et de harcèlement, dans les auteurs listés il y a les étudiants et les personnels universitaires, quels étaient les autres profils listés ?

**Fanny Lalleman (Responsable mission Observatoire, Université de Toulouse)** - On est resté sur des catégories volontairement générales pour des questions de sensibilité de la donnée. Toutefois on a un bon 1/3 de réponses qui concernent d'autres personnes. C'est un angle mort du questionnaire, on ne pensait pas qu'un aussi grand nombre de répondants allait désigner une autre personne. Cela nous a questionné, c'est quelque chose qui sera à creuser pour savoir qui sont ces autres personnes (personnes qui interviennent dans le cadre de stage, lors de cohabitation, de colloque par exemple ?).

**Emilie Lamotte (UT2J)** – J'ai été assez surprise que le genre mis en avant dans la répartition des personnes victimes de VSS soit les hommes.

**Fanny Lalleman (Responsable mission Observatoire, Université de Toulouse)** - C'est un effet de la présentation. Je pense que c'était important de savoir qu'on était dans les victimes.

\*\*\*

**Cyprien Heusse (INSA)** – Par rapport à la diffusion des résultats, est-ce que l'ensemble de la communauté étudiante aura accès aux résultats ou cela est destiné à rester en interne ?

**Claude Maranges (Vice-Président Formation)** – De cette enquête pour l'instant nous avons rédigé une synthèse de 4 pages envoyées à tous les VPs de vos établissements (VP SVE et VP TES), charge à eux de voir comment ils diffusent ça. Mais ces résultats sont publics et ils ont vocation à être diffusés à tout le monde. Ensuite l'observatoire dans les prochains mois, va faire l'analyse de ces résultats par établissement. N'hésitez pas à aller vers vos VPs.

**Anna Vermunt (Chargée d'accompagnement du SAVE et du PE, Université de Toulouse)** - Cette synthèse est aussi disponible sur le site du [SAVE](#).

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** – La synthèse vous a également été envoyée en pièce afférente à la séance d'aujourd'hui. Je vous enjoins à communiquer sur ces résultats au sein de vos établissements. C'est une enquête qui par son aspect pionnier sur de nombreuses thématiques est très importante. Servez-vous en comme outil, appui. Ce sera un très bon appui pour développer des travaux en commission TES par exemple. C'est aussi important de montrer que l'UT et le Crous travaillent à une approche quantitative des questions sur lesquelles ils interviennent.

**Claude Maranges (Vice-Président Formation)** – Pour info si certains établissements souhaitent que cette enquête soit présentée dans leur structure, ils peuvent nous contacter.

**Fanny Lalleman (Responsable mission Observatoire, Université de Toulouse)** - Nous travaillons sur des synthèses par établissement, dans la mesure où il y a assez de répondants dans ces établissements pour présenter quelque chose de significatif.

\*\*\*

Iliès Djaouti (**Vice-Président étudiant adjoint, Université de Toulouse**) – Sur le chiffre de 33% de personnes victime de VSS, harcèlement ou discrimination qui disent ne pas vouloir dénoncer les auteurs, comment a été formulée la question ? Est-ce que les raisons ont pu être évoquées ?

Fanny Lalleman (**Responsable mission Observatoire, Université de Toulouse**) - Ces personnes ont simplement coché la case disant qu'elles ne souhaitent pas dénoncer les auteurs des faits, mais on n'a pas les raisons.

### Vote des CR des séances du 21 avril et du 8 juin

**Axel Loscertales (Vice-Président étudiant, Université de Toulouse)** – Ne sont pas votants pour la séance d'aujourd'hui :

- MAGISSON Rafael
- DE OLIVEIRA Tanguy
- GARCIA Enzo
- BOSVIEL Victor

\* \* \*

### Le Parlement Étudiant du 09 octobre 2023

---

Considérant les résultats du vote, à savoir :

- 26 voix favorables
  - 0 voix défavorable
  - 4 membres ne prenant pas part au vote
  - 0 abstention
- 

Le Parlement Étudiant approuve les comptes rendus des séances du 21 avril et 8 juin 2023.

## Vote des mentions du RI du PE (cf. plénière du 08/06/2023)

### Extrait des statuts

2° Elabore la feuille de route des actions du parlement étudiant » ;

### R.23 PE Bis – Feuille de route et Règlement Intérieur du Parlement Étudiant – SUITE

#### Modalités de fonctionnement des commissions

Le Parlement étudiant peut se doter de toute commission de travail qu'il estime nécessaire pour mener à bien ses missions.

Un bilan du travail de ces commissions peut être fait en séance plénière du Parlement étudiant sur inscription à l'ordre du jour de la séance.

**Mention à voter : « En fin de mandature, chaque commission doit proposer un bilan complet de ses travaux. »**

\* \* \*

## Le Parlement Étudiant du 09 octobre 2023

---

Après en avoir délibéré et considérant les résultats du vote, à savoir :

- 26 voix favorables
  - 0 voix défavorable
  - 4 membres ne prenant pas part au vote
  - 0 abstention
- 

Le Parlement Étudiant approuve l'ajout de la mention à l'article R.23 Bis du RI du PE.

### Extrait des statuts

4° Peut s'autosaisir de tout sujet ayant une incidence sur la vie étudiante. Ses propositions sont recueillies par le président de l'UT, qui les transmet aux instances compétentes. En cas de retour négatif, une réponse argumentée est adressée au président du parlement étudiant ;

#### R.23 PE Quater

Conformément aux attributions prévues au 4° de l'article 23 des statuts de l'Université de Toulouse, le Parlement Étudiant peut émettre un avis sur un sujet ayant une incidence sur la vie étudiante qu'il transmet au président de l'Université de Toulouse, qui le transmet aux instances compétentes. Cet avis peut faire l'objet d'un point au Bureau de l'Université de Toulouse.

**Mention à voter : « En cas de conflit des membres élus du Parlement Étudiant sur l'appréciation des sujets ayant une incidence sur la vie étudiante, le président du Parlement Étudiant consulte l'avis du VP Formation. En cas de désaccord, le sujet est porté à la connaissance du Bureau par un avis motivé du VP Formation. »**

\* \* \*

### **Le Parlement Étudiant du 09 octobre 2023**

---

Après en avoir délibéré et considérant les résultats du vote, à savoir :

- 26 voix favorables
  - 0 voix défavorable
  - 4 membres ne prenant pas part au vote
  - 0 abstention
- 

Le Parlement Étudiant approuve l'ajout de la mention à l'article R.23 Quater du RI du PE.

Annexe – Liste d'émargement

| PARLEMENT ÉTUDIANT - 09/10/2023   |                    |  |                         |                         |  |                      |
|---|--------------------|--|-------------------------|-------------------------|--|----------------------|
| Liste d'émargement  |                    |  |                         |                         |  |                      |
| 52 membres votants  |                    |  |                         |                         |  |                      |
| TITULAIRES  | Émargement         | Présents (P)<br>Absents (A)<br>Excusés (E) | A donné procuration à : | A reçu procuration de : | SUPPLEANT                                  | Émargement           |
| Collège A<br>Art. 22 1°) - usagers etblts fondateurs et UT faisant études s/ métropole toulouse |                    |  |                         |                         |  |                      |
| BAFALUY MOTA Inés - AUBE (INSA)   | <i>Bafaluy</i>     |  |                         |                         | DUPOUY Inés - AUBE (INSA)                  |                      |
| BALLESIO Zadig - AUBE (ISAE)  | <i>[Signature]</i> |  |                         |                         | ISARD Zéphyr - AUBE (UTC)                  |                      |
| BOUCHER Charlie - AUBE (UTC)  |                    |  |                         |                         | CAZABON Alice - AUBE (INSA)                |                      |
| DA CRUZ Thomas - AUBE (UT2J)  | <i>[Signature]</i> |  |                         |                         | PICHON Alexandre - AUBE (UTC)              |                      |
| DJAOUTI Ilies - AUBE (UTC)  | <i>[Signature]</i> |  |                         |                         | MAGISSON Rafael - AUBE (UT2J)              | <i>[Signature]</i>   |
| GEINDRE Colin - AUBE (INSA)   | <i>[Signature]</i> |  |                         |                         | NOUA Marwan - AUBE (INSA)                  |                      |
| HEUSSE Cyprien - AUBE (INSA)  | <i>[Signature]</i> |  |                         |                         | BRASSARD Tom - AUBE (INP)                  |                      |
| JAULT Jeanne - AUBE (ISAE)  |                    |  |                         |                         | DISPA Perrine - AUBE (UTC)                 |                      |
| LABAT Charlotte - AUBE (INP)  |                    |  |                         |                         | WITCHER Mila - AUBE (INP)                  |                      |
| LAMOTTE Emilie - AUBE (UT2J)  | <i>Lamotte</i>     |  |                         |                         | CHATELAIN Lucie - AUBE (INP)               |                      |
| LE MAY Yuna - AUBE (UT2J)   |                    |  |                         |                         | SCHOONEERE Anna - AUBE (INP)               |                      |
| MARCHANT Marie-Pia - AUBE (UT3)   | <i>[Signature]</i> |  |                         |                         | GIRAUD Faustine - AUBE (INSA)              |                      |
| MISERONT Louann - AUBE (UT3)  |                    |  |                         |                         | GABERNET Louis - AUBE (UT3)                |                      |
| SEUGNET Léo - AUBE (INP)  | <i>[Signature]</i> |  |                         |                         | DE OLIVEIRA Tanguy - AUBE (UT2J)           | <i>[Signature]</i>   |
| YOUSSEF-HUARD Ismael - AUBE (UTC)   |                    |  |                         |                         | GOODWIN Arthur - AUBE (INP)                | <i>[Signature]</i> ✓ |
| BRIDE Lucas - AGEMP et E=MC2 (UT3)  |                    |  |                         |                         | MEKKI Mohamed Amine - AGEMP et E=MC2 (UT3) |                      |
| CARON Juliette - AGEMP et E=MC2 (UT3)   | <i>[Signature]</i> |  |                         | <i>Florian PRUSAK</i>   | HEYGATE Joël - AGEMP et E=MC2 (UT3)        |                      |

13 présents  
11 votants

| TITULAIRES                             | Émargement | Présents (P)<br>Absents (A)<br>Excusés (E) | A donné procuration à : | A reçu procuration de :                         | SUPPLEANT                                  | Émargement |
|--|------------|--|-------------------------|---|--|------------|
| DELGADO Alex - AGEMP et E=MC2 (UTC)    |            |  |                         |   | BRUN Héroïse - AGEMP et E=MC2 (INP)        |            |
| GALL Yohan - AGEMP et E=MC2 (UT3)      |            |  |                         |   | ROSENTHAL Pauline - AGEMP et E=MC2 (UT3)   |            |
| LUNEL Nicolas - AGEMP et E=MC2 (UT3)   |            |  |                         |   | CASTELLA Ayla - AGEMP et E=MC2 (UT3)       |            |
| NADIN Hugo - AGEMP et E=MC2 (UT3)      |            |  |                         |   | CHOUAT Léonie - AGEMP et E=MC2 (UT3)       |            |
| NAKHLE Rébecca - AGEMP et E=MC2 (UTC)  |            |  |                         |   | PEREIRA Christophe - AGEMP et E=MC2 (UT3)  |            |
| PRECHNER Eden - AGEMP et E=MC2 (UT3)   |            |  |                         |   | PELISSOU Enzo - AGEMP et E=MC2 (UT3)       |            |
| PEDRAZA Louka - AGEMP et E=MC2 (UTC)   |            |  |                         |   | ROQUES Guilhem - AGEMP et E=MC2 (UTC)      |            |
| DUHAUTOIS Helena - UE pour l'UT (UT3)  |            |  |                         |   | DE FREITAS Jean-Axel - UE pour l'UT (UT2J) |            |
| EL ARCH Erwan - UE pour l'UT (UTC)     |            |  |                         |   | CHAPARTEGUI Corentin - UE pour l'UT (UT2J) |            |
| FLANAGAN Eva - UE pour l'UT (UT2J)     |            |  |                         | Luce Rambaux.                                   | LIGNIER Fanny - UE pour l'UT (UT2J)        |            |
| GONZALEZ Astrid - UE pour l'UT (UTC)   |            |  |                         |   | BAHI Kenza - UE pour l'UT (UT2J)           |            |
| LOSCERTALES Axel - UE pour l'UT (UT2J) |            |  |                         | De Nina Ochoa<br>NGAC Région                    | GARCIA Enzo - UE pour l'UT (UT2J)          |            |
| X RAMBAUX Luce - UE pour l'UT (UTC)    |            |  | Eva Flanagan.           |   | CONNES Cyan - UE pour l'UT (UTC)           |            |
| CZERNIK Gautier - UNI (UTC)            |            |  |                         | De Noémie Pettenuzzo<br>& Viviès Aaron-Szablocs | YETTOU Alya - UNI (UTC)                    |            |
| DIOGO Théo - UNI (UTC)                 |            |  |                         |   | VIDAILLAC Jade - UNI (UTC)                 |            |
| JULIEN Armand - UNI (INP)              |            |  |                         |   | CAILHOL Natacha - UNI (UTC)                |            |
| OLIVIER Alexandre - UNI (UTC)          |            |  |                         |   | TRAVERSAZ Egan - UNI (UTC)                 |            |
| X PETTENUZZO Noémie - UNI (INSA)       |            |  | à Gautier Czernik       |   | BOSVIEL Victor - UNI (UTC) X               |            |

8 présents

9 rotants

| TITULAIRES  | Émargement | Présents (P)<br>Absents (A)<br>Excusés (E) | A donné procuration à : | A reçu procuration de : | SUPPLEANT   | Émargement |
|---|------------|--|-------------------------|-------------------------|---|------------|
| <b>Collège B</b><br>Art. 22 2°) - usagers et bts fondateurs et UT faisant études hors métropole |            |  |                         |                         |   |            |
| CAMUS-MIZZI Luce - UE pour l'UT (INUC)  |            |  |                         |                         | sans suppléant  |            |
| MARTINAUD Gabriel - UE pour l'UT (UT2J)   |            |  |                         |                         | sans suppléant  |            |
| MEGELINK Oscar - UE pour l'UT (UT3)   |            |  |                         |                         | EL M'GHARI Walid - UE pour l'UT (INUC)  | P(nois).   |
| NEVACHE Cynthia - UE pour l'UT (UT2J)   |            | <del>Présent</del>                         | Frédéric<br>Plu         |                         | sans suppléant  |            |
| PLU Frédéric - UE pour l'UT (UTC)   |            | P(nois)                                    |                         | Cynthia<br>Nevache      | sans suppléant  |            |
| RESCOUSSERY Albane - UE pour l'UT (INUC)  |            |  |                         |                         | PALAYRET Camille - UE pour l'UT (INUC)  |            |
| ARMELLIN Jade - UNI (UTC)   |            |  |                         |                         | OLEYNIK Sophia - UNI (UT2J)   |            |
| X VIVIES Aaron-Szabolcs - UNI (INUC)  |            |  | à Gautier Czernik       |                         | SALEVIEILLES Alexis - UNI (UT3)   |            |
| <b>Collège C</b><br>Art. 22 3°) - usagers et bts membres (ENAC, ENIT, ENSAT)                    |            |  |                         |                         |   |            |
| BELLANGER Céline - AUBE (ENAC)  |            |  |                         |                         | GIACOSA Rémi - AUBE (ENIT)  |            |
| BLANCHEMIN Lucie - AUBE (ENSArchi)  |            |  |                         |                         | sans suppléant  |            |
| LASGUES Gabriel - AUBE (ENIT)   |            |  |                         |                         | sans suppléant  |            |
| <b>Collège D</b><br>Art. 22 4°) - personnalités extérieures                                     |            |  |                         |                         |   |            |
| X DE ALMEIDA CHAVES Guillaume<br>- Région Occitanie   |            | A  | à Axel L.               |                         |   |            |
| LEBOUTE Solène<br>- AFEV  |            | P  |                         |                         |   |            |
| X OCHOA Nina<br>- Toulouse Métropole  |            |  | à Axel Loscertales      |                         |   |            |
| PRUSSAK Florian<br>- CROUS Toulouse-Occitanie   |            |  | Juliette CARON          |                         |   |            |
| <b>Collège E</b><br>Art. 22 5°) - personnalités extérieures                                     |            |  |                         |                         |   |            |
| SARDEING Dominique<br>- représ. Tarn et Garonne   |            |  |                         |                         | SAMALENS Jérôme<br>- représ. Grand Auch (invité permanent sans droit de vote quand titulaire présent) |            |
| VALIÈRE Nathalie<br>- OVE UT2J  |            | A  |                         |                         |   |            |
| <b>Membres invités permanents sans voix délibérative</b><br>Art. 16 avant dernier §             |            |  |                         |                         |   |            |
| TOPLIS Michael<br>- Président de l'UT   |            |  |                         |                         |   |            |
| 1 Représentant du DFVE Service Vie étudiante<br>Claude Marroy                                   |            |  |                         |                         |   |            |

8 présents  
6 rotants

→ 29 présents au total  
→ 26 rotants au total (quorum).